

VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne
Semaine du 20 avril 2026

Faits saillants

- Le Conseil fédéral a présenté son projet de réforme de la réglementation bancaire « Too big to fail ».
- Au 1^{er} trimestre 2026, les exportations suisses ont atteint leur plus bas niveau depuis 2021.
- Le sommet annuel des matières premières, tenu à Lausanne, a été l'occasion de discuter de la fermeture du détroit d'Ormuz.

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 23/04	Var. vs 16/04
EUR/CHF	0,9176	- 0,5 %
USD/CHF	0,7842	+ 0,2 %
SMI	13 248	+ 0,6 %
Taux 10a	0,434 %	+ 2 pb

Macroéconomie

Exportations : Au 1^{er} trimestre 2026, les exportations suisses ont reculé à leur plus bas niveau depuis le 3^{ème} trimestre 2021 : le recul désaisonnalisé s'élève à -4,2% par rapport au trimestre précédent (cf. [communiqué](#)). Un recul similaire a été observé pour les importations (-4,7%), si bien que l'excédent commercial se maintient. Les exportations horlogères résistent (+2,1% par rapport au Q4 2025), celles de véhicules atteignent un niveau record (+1,2%), tandis que la pharmaceutique et la chimie sont responsables de l'essentiel de la baisse (-8,1%, 4^{ème} trimestre consécutif de baisse). Le chiffre d'affaires avec les États-Unis (-14,4% par rapport au Q4 2025) a atteint son plus bas niveau depuis le 4^{ème} trimestre 2020, celui avec la Chine chute également (-9,8%) tandis que les exportations vers l'Europe se maintiennent (+3,8%).

Salaire réel : Le salaire réel moyen des Suisses a enregistré en 2025 une hausse de 1,6% par rapport à 2024, il s'agit de sa plus forte hausse depuis 2009 (cf. [communiqué](#)), grâce à une hausse nominale régulière depuis 3 ans et une inflation en recul (+0,2% contre +1,1% en 2024). Le salaire réel reste inférieur à celui de 2020 (-0,8%). La situation est de plus disparate : la hausse nominale est plus faible dans le secteur de l'industrie des machines (+0,7%) ou du BTP (+1,3%) que dans le secteur de la chimie et de la pharmaceutique (+3,1%) ou dans l'administration publique (+3,3%). Le salaire des femmes (+2,3%) a également davantage augmenté que celui des hommes (+1,5%).

Marché du travail : Le Conseil fédéral a publié un rapport sur la pénurie de main d'œuvre (cf. [communiqué](#)). La Suisse affiche l'un des taux d'activité les plus élevés au monde (84,1 % en 2024), porté notamment par le travail à temps partiel et la progression de la participation des femmes au marché du travail. Les pénuries s'expliquent principalement par le vieillissement démographique et les fluctuations conjoncturelles, et sont partiellement compensées par l'immigration de travailleurs qualifiés. Si ces phases de tension profitent globalement aux employés, elles représentent en revanche des coûts et des risques significatifs pour les entreprises. Face à ce constat, le Conseil

fédéral privilégie l'amélioration des conditions-cadres existantes (développement de l'accueil extrafamilial des enfants, introduction de l'imposition individuelle ou renforcement du service public de l'emploi) sans juger nécessaire d'adopter de nouvelles mesures supplémentaires à ce stade.

Extension du travail dominical : Le Conseil fédéral est favorable à une extension du travail dominical dans le commerce de détail, telle que proposée par la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats (cf. [communiqué](#)). Aujourd'hui, les cantons ont la possibilité de fixer au plus quatre dimanches par an pendant lesquels les commerces peuvent employer du personnel sans qu'une autorisation soit nécessaire. Le projet de la Commission prévoit de rehausser ce plafond à douze dimanches par année civile. Le Conseil fédéral salue le fait que le projet respecte l'autonomie des cantons : ils pourront librement décider si et comment ils souhaitent faire usage de cette possibilité. Cette proposition sera ensuite débattue au Parlement.

Secteurs financiers

Réglementation bancaire : Le Conseil fédéral a adopté son message concernant la réforme de la réglementation « Too big to fail » qui vise à consolider les fonds propres d'UBS, permettant son examen au parlement à partir de l'été 2026 (cf. [communiqué](#)). Cette réforme fait suite à la chute de Crédit suisse en 2023 qui avait dévoilé la mauvaise couverture en termes de fonds propres des filiales étrangères des banques suisses. Le Conseil a par la même occasion adopté l'Ordonnance sur les fonds propres. Le message est plus souple que celui initialement prévu et est soutenu par la BNS et la FINMA (l'autorité de surveillance des marchés financiers suisse). A rebours des autres partis, les Vert'libéraux et l'UDC rejettent le projet, de même que le canton de Genève et les associations bancaires. Suite à la publication du message, UBS a [réaffirmé](#) sa forte opposition à des mesures qualifiées « d'extrêmes » et qui auraient de « graves conséquences » pour la Suisse. Les débats parlementaires devraient notamment porter sur le recours aux emprunts AT1 (non prévu dans le texte du Conseil) afin de limiter les exigences de fonds propres et ainsi préserver la compétitivité d'UBS.

Secteurs non financiers

Matières premières : Le sommet annuel des matières premières s'est tenu cette semaine à Lausanne, l'occasion pour les négociants de discuter de la fermeture du détroit d'Ormuz et de ses conséquences. Il a notamment été question des pénuries engendrées par la situation : l'Agence internationale de l'énergie (AIE) indique que l'offre mondiale en pétrole a reculé de 10% en mars, la plus grande baisse depuis la pandémie. Les incertitudes génèrent de gros profits pour les négociants, par exemple, Vitol aurait réalisé un bénéfice net de 2 Mds USD au 1er trimestre. La crise relance également les discussions sur la transition énergétique et les négociants s'y préparent en s'intéressant au négoce de métaux ou d'électricité.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

<http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>

Responsable de la publication : Etienne OUDOT de DAINVILLE

Rédaction : Julie MURO, Justine BULTEL, Gabriel VIGNON

Abonnez-vous : berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Crédits visuels : Pixabay